

DELIBERATION PORTANT CREATION DU DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT ET DE  
L'ADOLESCENT PORTE PAR L'UFR MEDECINE ET PROFESSIONS PARAMEDICALES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 09 AVRIL 2024,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création  
de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 29 à 31 ;

Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias  
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

de créer le Diplôme InterUniversitaire Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, Approche intégrative &  
développementale porté par l'UFR Médecine et Professions Paramédicales, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 44

Votes : 31

Pour : 29

Contre : 2

Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION  
2024-04-09-17

**Modalités de recours :** En application de l'article R421-1 du code de justice  
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par  
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à  
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



## **DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique**

# **DIU Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent Approche intégrative & développementale**

**- Création -**

UFR de rattachement : UFR Médecine et Professions Paramédicales  
Etablissement(s) partenaire(s) : Université Claude Bernard - Lyon 1,  
Université Grenoble Alpes,  
Université Jean Monnet - Saint-Etienne  
Responsable du diplôme : Jonathan LACHAL  
Validation à compter du : 09/04/2024  
Validation accordée jusqu'à fin : 2026-2027  
Délibération CFVU N° 2024-04-09\_17

## A - Présentation du projet

### I – Contexte général – Objectifs de la formation

Les troubles psycho-émotionnels et comportementaux de l'enfant et de l'adolescent restent une préoccupation de santé publique forte. Avec plus de 8% de prévalence, ceux-ci représentent un véritable défi pour notre politique de santé.

Dans une société en pleine transformation de ses références et de ses modèles, il importe de délivrer aux principaux acteurs de santé de l'enfance mais aussi aux travailleurs sociaux des données fiables et actualisées sur l'état des connaissances scientifiques sur la santé mentale de l'enfant mais aussi des clés de lecture et des outils d'intervention efficaces pour le repérage, l'accompagnement et/ou l'orientation des situations les plus complexes vers les dispositifs qualifiés.

Ce DIU a pour objectifs pédagogiques :

- Connaître la nosographie des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent ;
- Connaître la sémiologie d'expression des troubles mentaux selon les différents âges de la vie (approche développementale de la prime enfance jusqu'à l'âge adulte) ;
- Comprendre les principaux modèles de compréhensions des troubles mentaux ;
- Saisir les enjeux sociétaux autour de la santé mentale des enfants ;
- Connaître l'impact des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent sur la trajectoire de vie ;
- Connaître et savoir utiliser les principales échelles de repérage clinique et de validation diagnostique des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent ;
- Connaître les principales approches thérapeutiques validées par les preuves (approche intégrative) ;
- Connaître les grands principes la prise en charge thérapeutiques des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent ;
- Savoir repérer les troubles, accompagner et orienter les familles selon la présentation clinique ;
- Savoir anticiper et gérer les situations de crises ;
- Connaître l'ensemble des dispositifs de soins (CAMSP, MP, CMPP, CATT, HDJ, HC, PCO) et du secteur médicosocial (Sessad, DITEP, IME, plateforme 360°, PRPE) impliqués dans la prise en charge ;
- Savoir explorer l'effet de l'environnement et de la culture sur le développement de l'enfant et l'apparition de troubles mentaux ;
- Connaître les principales modalités juridiques autour de l'assistance éducative des enfants et adolescents (IP & signalement) ;
- Connaître les dispositifs de la santé scolaire et de la protection de l'enfance ;
- Connaître l'intrication statistique et psychopathologique entre les violences sexuelles et la prostitution des mineurs ;
- Identifier les réseaux locaux des acteurs de la prise en charge de l'enfant (associations d'utilisateurs, pairs aidants, as, etc).

Ce DIU a pour ambition de répondre à un double objectif :

- Délivrer des connaissances approfondies sur la sémiologie des troubles psycho-comportementaux de l'enfant et de l'adolescent jusqu'à l'âge adulte (selon une approche résolument développementale) ; ainsi que sur les principales approches thérapeutiques validées ;

- Permettre de comprendre l'organisation ter, de la santé scolaire, de la protection de l'enfance (PMI & ASE) et de la justice susceptible de favoriser la structuration de parcours de soins balisés et personnalisés au niveau des régions.

S'il existe plusieurs DU en France consacrés à la psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent ; il n'y a que peu d'enseignements coordonnés sur cette thématique majeure de santé publique au niveau régional.

La création de ce DIU au niveau de la région Auvergne Rhône Alpes offre une réelle opportunité de structuration d'un enseignement de qualité et de haut niveau autour des troubles psychoaffectifs et comportementaux infanto juvénile - de la prime enfance jusqu'à l'âge adulte - a même de favoriser la mise en place et la coordination de parcours de soins gradués et balisés, organisés autour des bonnes pratiques fondées sur les preuves.

Une attention particulière sera portée :

- aux trajectoires développementales des troubles mentaux ;
- aux différents modèles de compréhension des troubles mentaux ;
- à l'approche intégrative et transdisciplinaire des modèles de compréhension et de soins des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent ;
- aux effets de l'environnement et de la culture sur les troubles mentaux ;
- aux approches thérapeutiques centrées patients et rétablissement ;
- à la diffusion des bonnes pratiques fondées sur les preuves.

## II – Composante porteuse du projet

UFR Médecine et Professions Paramédicales – Université Clermont Auvergne

## III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

Aucune

## IV – Partenaires de la formation et organisation.

Le projet est co-porté par 4 Universités. Les inscriptions administratives seront réparties équitablement entre chaque université partenaire afin de couvrir les dépenses engagées par l'université. L'organisation fonctionnelle et pédagogique, la Direction et Co-Direction tournent tous les ans.

- UFR de Médecine - Université Claude Bernard – Lyon 1 – co-porteur du DIU :  
Responsable Pédagogique : Professeur Pierre FOURNERET

- Faculté de Médecine - Université Grenoble Alpes – co-porteur du DIU :  
Responsable Pédagogique : Professeur Stéphanie BIOULAC
- Faculté de Médecine - Université Jean Monnet - Saint-Étienne – co-porteur du DIU :  
Responsable Pédagogique : Professeure Catherine MASSOUBRE / Docteur Julien DUBREUCQ

## V – Responsable du DU

Nom, Prénom : LACHAL Jonathan

Statut : PU-PH

Coordonnées : Jonathan.LACHAL@uca.fr UFR Médecine et Professions Paramédicales

## VI – Composition du conseil de perfectionnement

### *Personnel de l'Université Clermont Auvergne*

- Pr Jonathan LACHAL, PU-PH, UFR de Médecine

### *Etudiant(e) désigné(e) à chaque promotion*

### *Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne*

- Pr Pierre FOURNERET PU-PH, UFR de Médecine Lyon 1
- Dr Hugues DESOMBRE, PH, CH Le Vinatier
- Pr Stéphanie BIOULAC ROGIER, PU-PH, Faculté de Médecine – Grenoble
- Dr Diane CYRILLE, PH, CHU Clermont-Ferrand
- Pr Catherine MASSOUBRE, PU-PH, Faculté de Médecine - Saint-Étienne
- Dr Julien DUBREUCQ, PH, CHU Saint-Etienne

Les membres du Conseil de Perfectionnement sont les mêmes que les membres du Conseil Pédagogique.

### **Rôle du conseil pédagogique :**

- Evaluation et validation des demandes d'inscription annuelles ;
- Elaboration et coordination du programme d'enseignement ;
- Coordination des intervenants et des séances de simulation ;
- Elaboration et validation du document ressource porte folio : supports de cours en pdf, documents ressources, listing des inscrits (avec leur accord), renseignements pratiques (nuitées, pause repas, plan d'accès, etc...) ;
- Elaboration des QCM pour l'examen écrit ;
- Composition des membres du jury .

**VII – Autres renseignements**

Si renouvellement, date de la dernière demande : /

Première année universitaire concernée par la demande : 2024-2025

Niveau de la formation : 2<sup>ème</sup> cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
<b>FI</b>	Interne en médecine, en pharmacie ou en chirurgie-dentaire	Etudiants inscrits en 3 <sup>ème</sup> cycle des Etudes de Médecine, de Pharmacie, d'Odontologie
<b>FC</b>	Médecin, Pharmacien, Chirurgien-Dentiste en exercice	Titulaire du diplôme de Docteur en Médecine, de Docteur en Pharmacie, ou de Docteur en Chirurgie-Dentaire
	Psychologue	Être titulaire d'un Master 2 clinique ou de recherche
	Assistant social, Infirmier DE, Educateurs spécialisés et éducateurs jeunes enfants	Être titulaire du Diplôme d'état et justifier d'une procédure de Validation des Acquis Professionnels (VAP)

Durée de la formation : 1 année universitaire - 120h d'enseignement

Lieu de la formation : Cours théoriques en distanciel ; TD et examen en présentiel sur Lyon (GROUPEMENT HOSPITALIER EST – 59 Boulevard Pinel – 69677 BRON cedex)

Ouverture en formation initiale (FI) : oui

Ouverture en formation continue (FC) : oui

<b>Tarif 1 (tarif plein)</b>	2 000 €
<b>Tarif 2 (tarif UCAA et universités partenaires)</b>	800 €

*Tarifification harmonisée entre les facultés partenaires.*

Nombre minimal d'inscrits (FI-RE/FC) pour ouverture de la formation sur Clermont-Ferrand : 3 tarif plein ou 7 tarif étudiant ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 50 pour l'ensemble du DIU

Période d'inscription / de candidature du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre (période identique à toutes les universités partenaires)

Contact Scolarité : Service de la Formation – Pôle Scolarités Transversales, Unité Mixte de Formation Continue en Santé, 04.73.17.80.25, umfcs.medpha@uca.fr

## **B – Description de la formation**

### **I – Organisation générale de la formation**

- Novembre à juin
- Modules 1 à 4 : Enseignements théoriques 96h en distanciel sur 2 sessions de 2 jours (jeudi et vendredi, rythme mensuel), en visioconférence, avec une amplitude horaire de 9h-12h & 14h-17h
- Module 5 : 4 jours d'enseignements dirigés à base de mise en situations, jeux de rôle, simulation en présentiel à Lyon (24h, lundi à jeudi, 9h-12h & 14h-17h)
- Examen écrit de 2h avec correction, inclus dans la session en présentiel sur Lyon
- Mémoire écrit à rendre et soutenance orale d'une heure en distanciel en septembre

Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement mis en œuvre : Exposés théoriques type cours magistral, Animation de groupe de travail/débat, Jeux de rôle, Etudes de cas, Travaux Pratiques, Présentation audiovisuelle

### **II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)**

Intitulé des Modules	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances				
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	
<a href="#">Module 1</a> : Les bases de la psychopathologie de l'enfant <i>4 jours en novembre et décembre</i>	24	24			QCM 2h00  (note/20)	0,25	Mémoire écrit  +  Soutenance orale (1h)  (note /20)	0,75	juin et septembre
<a href="#">Module 2</a> : Clinique du bébé, de l'enfant, et de l'adolescent (1/2) <i>4 jours en janvier et février</i>	24	24							
<a href="#">Module 3</a> : Clinique du bébé, de l'enfant, et de l'adolescent (2/2) <i>4 jours en mars et avril</i>	24	24							
<a href="#">Module 4</a> : Clinique spécialisée et apports des bilans psychologiques et fonctionnels <i>4 jours en mai et juin</i>	24	24							
<a href="#">Module 5</a> : Enseignements dirigés <i>4 jours en juin</i>	24		24						
<b>TOTAL</b>	<b>120</b>	<b>96</b>	<b>24</b>						

### III – Règles de délivrance du diplôme

Condition d'obtention du diplôme : l'apprenant sera diplômé à la condition d'obtenir une moyenne générale supérieure ou égale à 10 sur 20.

- QCM : noté sur 20 validant 25% de la note totale
- Mémoire : le mémoire sera adressé en 3 exemplaires au responsable pédagogique local, au plus tard, quatre semaines avant la date d'examen (caché de la Poste faisant foi). Tout mémoire reçu en deçà de ce délai est considéré comme ajourné.
- Soutenance orale : devant un jury composé des représentants des 4 UFR. Ce jury sera organisé en mode distanciel et sous l'autorité du Conseil pédagogique du DIU.
- Le mémoire écrit et la soutenance : note sur 20 validant 75% de la note totale
- Assiduité : validation – Elle est obligatoire pour la semaine d'enseignement dirigé en présentiel (feuilles d'émargement). Pour l'enseignement théorique en ligne une participation minimum de 80% est demandée. Toute absence doit être justifiée auprès du coordonnateur pédagogique régional et de son université d'inscription.

Une session de rattrapage orale sous forme de cas clinique, sera prévue avant le 30 septembre. Seront autorisés à se présenter, les candidat.es ajourné.es pour raison de santé (justificatif exigé) ou ayant obtenu une note globale inférieure à 10/20.

Acquisitions partielles : Les apprenant.es ayant échoué à l'épreuve orale pourront conserver pour une durée d'un an le bénéfice de la rédaction du mémoire, sous condition de justificatif (arrêt maladie, changement professionnel, fermeture de structure) et sur accord pédagogique. Ils pourront se réinscrire l'année N+1 uniquement à l'examen oral.

### IV – Compétences acquises pendant la formation

Compétences	UE 1	UE 2	UE 3	UE 4	UE 5
Connaitre la nosographie des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent	X	X	X	X	
Connaitre la sémiologie d'expression des troubles mentaux selon les différents âges de la vie (approche développementale de la prime enfance jusqu'à l'âge adulte)	X	X	X	X	X
Comprendre les principaux modèles de compréhensions des troubles mentaux	X				
Saisir les enjeux sociétaux autour de la santé mentale des enfants	X				
Connaitre l'impact des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent sur la trajectoire de vie	X		X	X	
Connaitre et savoir utiliser les principales échelles de repérage clinique et de validation diagnostique des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent	X			X	X
Connaitre les principales approches thérapeutiques validées par les preuves (approche intégrative)	X	X	X	X	

Connaitre les grands principes la prise en charge thérapeutiques des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent		X	X	X	X
Savoir repérer les troubles, accompagner et orienter les familles selon la présentation clinique	X	X	X		X
Savoir anticiper et gérer les situations de crises					X
Connaitre l'ensemble des dispositifs de soins (CAMSP, MP, CMPP, CATTP, HDJ, HC, PCO) et du secteur médicosocial (Sessad, DITEP, IME, plateforme 360°, PRPE) impliqués dans la prise en charge	X				
Savoir explorer l'effet de l'environnement et de la culture sur le développement de l'enfant et l'apparition de troubles mentaux	X			X	X
Connaitre les principales modalités juridiques autour de l'assistance éducative des enfants et adolescents (IP & signalement)	X				X
Connaitre les dispositifs de la santé scolaire et de la protection de l'enfance	X				
Connaitre l'intrication statistique et psychopathologique entre les violences sexuelles et la prostitution des mineurs	X			X	X
Identifier les réseaux locaux des acteurs de la prise en charge de l'enfant (associations d'usagers, pairs aidance, as, etc)	X			X	

## V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Matière	Volume horaire (CM/TD/TP)
Celine ALCATRAZ	HC Lyon	Psychomotricienne	Module 4	CM : 2
Pierre AUSSEDAT	CHU Grenoble	PH	Module 5	TD : 3
Stéphanie BIOULAC-ROGIER	Univ. Grenoble	PU-PH	Module 1, 4, 5	CM : 2,75 TD : 4
Lucie COEFFIC	HC Lyon	PH	Module 2	CM : 3
Diane CYRILLE	CHU Clermont-Fd	PH	Modules 1, 4, 5	CM : 5 TD : 6
Anaïs DECHARIERE	Libérale	Psychologue libérale	Module 4	CM : 2
Hugues DESOMBRE	CH Le Vinatier	PH	Modules 3, 5	CM : 2 TD : 3
Julien DUBREUCQ	CHU St Etienne	PH	Modules 1, 3, 4, 5	CM : 4,75 TD : 4
Pierre DUMONT	CHU ClermontFd	Psychologue	Modules 2, 5	CM : 1 TD : 2

Pauline ESPI	HC Lyon	PH	Modules 3, 4, 5	CM : 5 TD : 3
Louis FORGEARD	CH Le Vinatier	PH	Module 2	CM : 3
Pierre FOURNERET	Univ. Lyon 1	PU-PH	Modules 1, 4, 5	CM : 3,75 TD : 4
Cédric GALERA	Univ Bordeaux	PU-PH	Module 1	CM : 2
Christophe GAULD	HC Lyon	CCU-AH	Modules 3, 4, 5	CM : 4 TD : 3
Nicolas GEORGIEFF	Univ. Lyon 1	PU-PH	Module 1	CM : 2
Magali GOUGNE	HC Lyon	PH	Module 3	CM : 3
Maryline HEBRARD	CHU Clermont-Fd	Ass. sociale	Modules 1, 5	CM : 1 TD : 2
Agathe HENRY	HC Lyon	Psychologue	Module 4	CM : 2
Lucile HUCHET	HC Lyon	Orthophoniste	Module 4	CM : 2
Antoine JAFFIOL	HC Lyon	Ass. Des Hôpitaux.	Module 3	CM : 3
Lucie JUREK	Univ Lyon	PHU	Module 1	CM : 2
Jonathan LACHAL	Univ Clermont	PU-PH	Modules 1, 2, 4, 5	CM : 5,75 TD : 4
Romaric LAVILLE	Libéral	Med. Libéral	Module 2	CM : 3
Elise MAMIMOUE	HC Lyon	PH	Module 2	CM : 3
Yasmine MASRI	HC Lyon	Ass. Hôp.	Module 2	CM : 3
Diane MORFIN	Lyon	PH	Module 4	CM : 3
Raphaëlle MOTTOLESSE	HC Lyon	Ass. Hôp.	Module 1	CM : 2
Albane PELLUET	HC Lyon	PH	Module 3	CM : 3
Annie POIZAT	CHU Grenoble	PH	Module 4	CM : 3
Laurence RACLE	HC Lyon	PH	Module 1	CM : 2

Thierry ROCHET	CH Le Vinatier	PH	Modules 2, 3	CM : 5
Noémie ROLAND	Libéral	Med. Libéral	Module 2	CM : 3
Romain SIBUT	Univ Clermont	CCU-AH	Modules 1, 5	CM : 1 TD : 2
Sandrine SONIE	CH Le Vinatier	PH	Module 3	CM : 3
Sabine TURBE	CHSM	PH	Module 2	CM : 1

Enseignements dirigés en présentiel : 24h TD dont 8h en groupe entier + 16h x 2 groupes

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 13h00

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : 20 heures

Chaque université partenaire prend en charge les heures d'enseignements dispensés par ses enseignants / intervenants extérieurs.

## VI – Composition du jury

Le jury est commun et composé de 4 représentants des UFR partenaires sous l'autorité du Conseil Pédagogique du DIU.

## VII – Modalités d'admission

La sélection des candidats se fera sur lettre de motivation avec CV transmis au Service de UMFCFS, avec copie du diplôme et sera subordonnée à l'avis favorable du Responsable Pédagogique après transmission des candidatures.

## VIII – Mobilité à l'international

sans objet

## IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

Le DU ne propose pas de module DPC

Avis du Conseil de Gestion de l'UFR Médecine et Professions Paramédicales : avis favorable le 25/03/2024

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire le 09/04/2024

Validation accordée pour une durée de 3 ans jusqu'à fin 2026-2027

Signature de la Vice-Présidente Formation, en charge de la CFVU



EXTRAIT DU  
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE L'UFR DE MÉDECINE ET DES PROFESSIONS PARAMÉDICALES  
SEANCE PLENIÈRE DU LUNDI 25 MARS 2024

Le Conseil de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales s'est réuni le lundi 25 mars 2024 à 08 heures, sous la présidence de Monsieur le Professeur Pierre CLAVÉLOU, Doyen-Directeur de l'UFR.

ORDRE DU JOUR :

3.3 – Formation Continue

La parole est donnée à Madame Gaëlle ROBERT qui présente les points suivants :

• Créations d'habilitations D.I.U. et tarifications au titre de l'année universitaire 2024/2025 :

Intitulé de la formation	Description Public cible	Efficacité	Tarification
D.I.U. Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent – Approche intégrative et développementale	Organisation <b>Durée de la formation :</b> 1 année universitaire, 96 heures en distanciel + 24h en présentiel + 2 heures d'examen soit 120 heures au total <b>Calendrier de la formation :</b> - Modules 1 à 4 : Enseignements théoriques sur 2 semaines de 2 jours (jeudi et vendredi, rythme mercredi de novembre à juin), en visioconférence. - Module 5 : 4 jours d'enseignements (4 jours) du lundi au jeudi en juin), en présentiel à Lyon - Examen final en septembre	<b>Minimum</b> (pour ouverture Clermont-Fd) 8 inscrits FC ou 7 inscrits FI <b>Maximum :</b> 50 inscrits (pour inscription du DIU)	<b>Tarif global :</b> 800 € (étudiants UCA et autres universités) <b>Tarif global :</b> 1.000 €
Hybride Enseignements théoriques en visioconférence et enseignements délégués en présentiel à Lyon	<b>Évaluation selon les règles suivantes :</b> L'apprenant sera diplômé à la condition d'obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20. <b>Public cible :</b> FI : Internes en Médecine, Pharmacie, ou Chirurgie Dentaire FC : - Médecin, Pharmacien, Chirurgien-Dentiste - Psychologue - Assistant social, Infirmier DE, Éducateurs spécialisés et éducateurs (jeunes enfants) (VAP)		

D.I.U. Immunopathologie	<b>Objectif</b> Les objectifs pédagogiques de cet enseignement visent à : - Connaître les différentes phases de la réponse immunitaire - Connaître les mécanismes d'activation des cellules immunitaires - Connaître les principes des outils diagnostiques utilisés en immunologie - Maîtriser la physiopathologie et comprendre le rôle du système immunitaire inné et adaptatif dans la survenue des maladies auto-immunes, allergiques, inflammatoires chroniques, infectieuses et les cancers - Comprendre les moyens de moduler les fonctions du système immunitaire par des thérapies médicamenteuses classiques, par biotechnologies ou par immunothérapie spécifique et non spécifique d'antigène	<b>Minimum</b> (pour ouverture Clermont-Fd) : 1 inscrit FC <b>Maximum :</b> 70 inscrits (sur le plan national)	<b>Tarif global :</b> 500 € (étudiants UCA et autres universités) <b>Tarif global :</b> 1.250 €
Hybride Enseignement en présentiel sur Paris-06 et visioconférence	<b>Responsable pédagogique :</b> Pr Bertrand EVRARD		
	<b>Organisation</b> <b>Durée de la formation :</b> 1 année universitaire, 96 heures + 4 heures d'examen soit 100 heures au total <b>Calendrier de la formation :</b> - Modules 1 à 4 = tronc commun : 4 modules à suivre d'octobre à janvier inclus, 2 jours de cours par module et par mois - Examen du tronc commun : en janvier - Modules spécifiques 5 à 14 : 10 modules complémentaires, dont 3 à suivre au choix, de janvier à juin - Examen final : fin juin <b>Public cible :</b> FI : Étudiants en 3ème cycle de DES (Internes ou Docteurs Juniors) de Médecine dans des disciplines cliniques et biologiques, de Chirurgie Dentaire, de Pharmacie FC : - Médecin, Chirurgien-dentiste et pharmaciens hospitaliers ou libéraux, biologistes hospitaliers en vue d'une qualification (consultation d'immunologie clinique) - Étudiants de nationalité étrangère inscrits au DMS/DFMSA - Chercheurs et/ou ingénieurs (issus du public ou de l'industrie pharmaceutique)		

Après discussion, ces deux demandes de création de D.I.U., ainsi que leur tarification, sont approuvées à l'unanimité (annexes C et D).

• Modifications/évolutions de la Formation de formateur en Simulation en Santé au titre de l'année universitaire 2024/2025 (présentation de la nouvelle plaquette – annexe I)

Après un échange, les membres du Conseil donnent un avis favorable unanime aux modifications/évolutions présentées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09 heures 35.

EXTRAIT certifié conforme au registre des délibérations

Clermont-Ferrand, le 30 avril 2024

Pierre CLAVÉLOU  
Doyen - Directeur

